BOURSES SCOLAIRES

Rentrée 2019 en province Sud

Comment ça marche ?

En tout premier lieu, il faut rendre un dossier complet et respecter les dates communiquées par la province Sud.

Les bourses scolaires en province Sud concernent les élèves de maternelle, primaire et secondaire, c'est-à-dire jusqu'au baccalauréat et mention complémentaire en Nouvelle-Calédonie.

L'ALLOCATION DE RENTRÉE

Cette aide varie en fonction du niveau scolaire de l'enfant (maternelle, primaire, collège ou lycée). Elle est versée directement **au responsable légal de l'enfant**.

LE TRANSPORT

JOURNALIER
Cette aide concerne les enfants qui prennent le bus tous les jours.
Elle est versée **directement au transporteur**.

PÉRIODIQUE
Cette aide concerne les enfants internes prenant un transport pour rentrer chez eux pour les vacances. Elle est versée **directement au transporteur**.

LA CANTINE

L'ENFANT Y MANGE
Cette aide est versée **directement aux gestionnaires de la cantine** des enfants boursiers.

L'ENFANT N'Y MANGE PAS
Cette aide est destinée à couvrir en partie cette dépense. Elle est versée au **responsable légal de l'enfant**.

L'AIDE AUX MANUELS SCOLAIRES

À partir du lycée, les manuels scolaires sont prêtés aux élèves en échange d'une contrepartie financière.
Les APE perçoivent directement le montant de l'aide.

Renseignements :
20 49 51
Mail :
des.bourses.eleves@province-sud.nc
(Direction de l'Éducation de la province Sud)

DÉMARCHES EN LIGNE
province-sud.nc
Simulateur
Attestation
Bourse sportive